

À NOUS SEIZE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

16 COMMUNES, UN TERRITOIRE, DES PROJETS COMMUNS

Mieux comprendre la Communauté
de communes du Pays de Ribeauvillé

Noces de perle :
30 ans d'alliance
des 16 communes

LA COM COM
DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
**FÊTE SES
30 ANS**
DEPUIS LE 01-06-1996



N°60 • AOÛT 2026

AUBURE, BEBLENHEIM, BENNWIHR, BERGHEIM, GUÉMAR, HUNAWIHR, ILLHAEUSERN,
MITTELWIHR, OSTHEIM, RIBEAUVILLÉ, RIQUEWIHR, RODERN, RORSCHWIHR,
SAINT-HIPPOLYTE, THANNENKIRCH, ZELLENBERG



www.paysderibeauville.fr





ÉDITO

La solidarité avant tout

Le 1^{er} juin dernier, notre Communauté de commune du Pays de Ribeauvillé a passé le cap de la trentaine. Quel travail accompli en 30 ans ! Sans faire ici une rétrospective exhaustive, je retiendrai deux réalisations dont nous pouvons être collectivement fiers. Ensemble, nous avons réussi à mettre en place un périscolaire, qui facilite grandement la vie des enfants et des parents. Un seul chiffre : chaque jour, nous servons près de 1 000 repas aux écoliers de la com com. Chaque commune, seule, n'aurait pu obtenir un tel résultat - et c'est aussi un maire qui vous le dit.

Autre avancée collective due à la com com : la gestion des déchets, avec, notamment, la création des deux déchetteries et la mise en place

de la pesée embarquée. Nous avons été précurseur sur ce dernier point et aujourd'hui je crois pouvoir dire que personne ne voudrait sérieusement revenir en arrière. Ce sont de vraies avancées au service de notre environnement qu'aucune commune n'aurait été capable de réaliser seule.

Et je n'oublie pas nos actions en faveur du tourisme ou de l'économie, ni la secrétaire itinérante ou l'archiviste que nous partageons avec les communes, ni le service mutualisé de l'instruction des permis de construire... La mutualisation nous fait avancer tous ensemble.

Mais encore plus que la mutualisation, un élément me tient particulièrement à cœur, c'est la solidarité. Dans cette

période où les ressources budgétaires se font rares et où les dotations de l'État fondent comme neige au soleil, il revient à la com com d'aider les communes les moins bien dotées. Elles peuvent bénéficier d'un fonds de concours créé spécifiquement par la collectivité pour les aider à financer tel ou tel chantier spécifique. En ce début de mandat j'ai un souhait : pouvoir augmenter ce fonds de concours.

Dans cette période compliquée il n'a jamais été aussi important de se serrer les coudes. Soyons solidaires !

Umberto Stamile

Président de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

SEIZE À NOUS

Directeur de la publication

Umberto Stamile, président de la communauté de communes

Rédaction

Jean de Miscalut, Delphine Santandrea, Benjamin Ludwig & Julien-Guénolé François

Conception graphique

Idaho

Photographies

Couverture : Quentin Gachon - Autres visuels : Quentin Gachon, Com com du Pays de Ribeauvillé, Office de Tourisme du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr, Adobe Stock..

Imprimeur

Idaho

Parution - Août 2026

Bulletin tiré à 10 500 exemplaires.

ISSN 1291-1488.



Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

Le territoire en chiffres



30 ANS !

L'intercommunalité
est née en juin 1996

12
structures
périscolaires

1
pépinière
d'entreprises

1
piscine

16
communes

42
élus
communautaires

17 973
habitants

175
agents
territoriaux

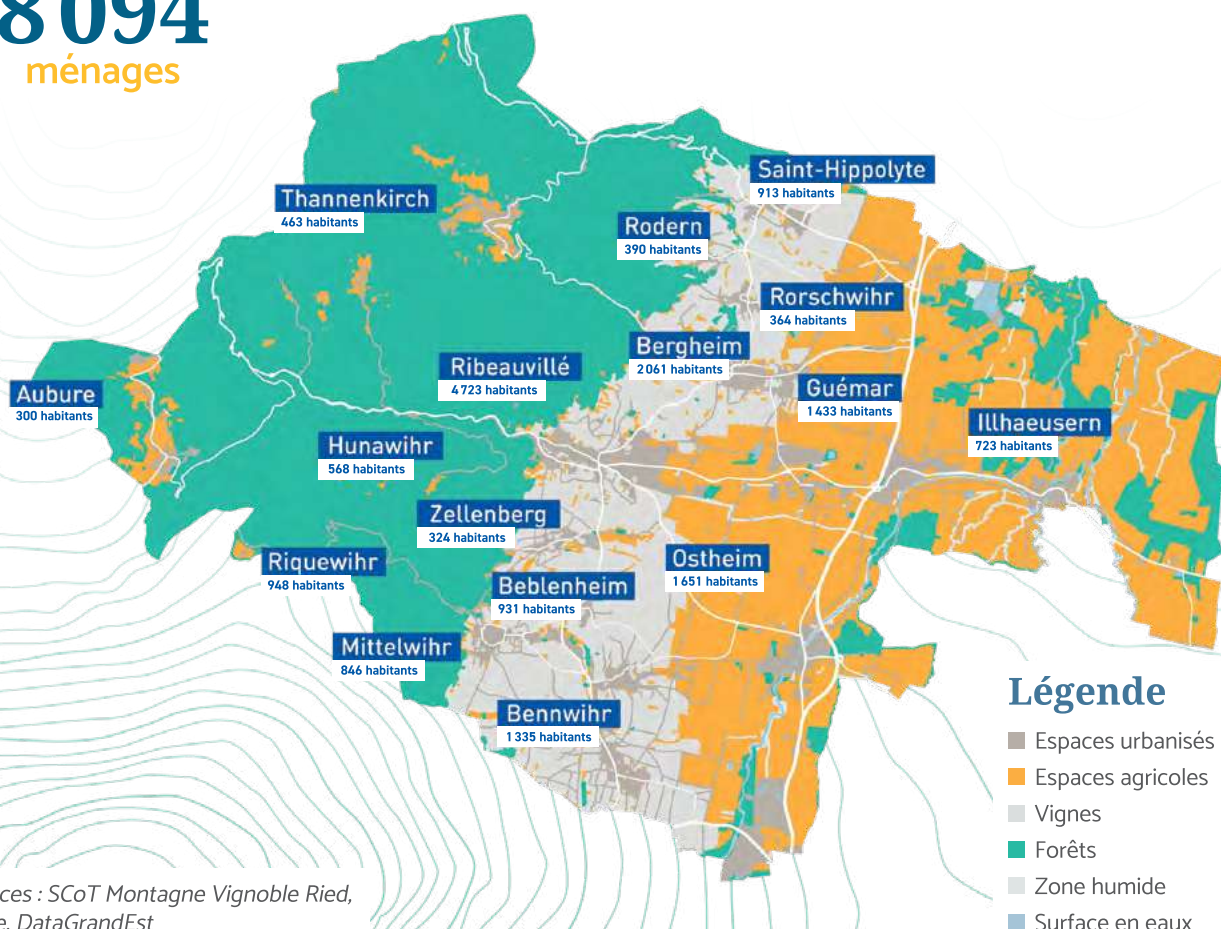
8 094
ménages

16 COMMUNES

AUBURE, BEBLENHEIM, BENNWIHR, BERGHEIM, GUÉMAR, HUNAWIHR, ILLHAEUSERN, MITTELWIHR, OSTHEIM, RIBEAUVILLÉ, RIQUEWIHR, RODERN, RORSCHWIHR, SAINT-HIPPOLYTE, THANNENKIRCH, ZELLENBERG

CANTON

SAINTE-MARIE-AUX-MINES



Sources : SCoT Montagne Vignoble Ried,
Insee, DataGrandEst

Comprendre votre communauté de communes

Un fonctionnement démocratique

La Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé agit au quotidien dans de nombreux domaines qui dépassent l'échelle d'une seule commune.

Son rôle : mutualiser les moyens, porter des projets d'intérêt intercommunal et proposer des services utiles à l'ensemble du territoire.

Pourquoi une communauté de communes ?

Créée le 1^{er} juin 1996, la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé rassemble aujourd'hui **16 communes** autour d'un objectif simple : **Agir ensemble pour réaliser ce qu'il serait plus difficile ou plus coûteux de faire seul.**

Les communes ont choisi de mettre en commun certaines compétences et certains moyens afin de développer des services, des équipements et des projets à l'échelle du territoire. **Enfance-jeunesse, développement économique, tourisme, culture,**

environnement ou encore la prévention et la gestion des déchets...

Autant de domaines dans lesquels l'action collective permet d'être **plus efficace et plus solidaire.**

La communauté de communes ne remplace pas les communes. Elle intervient en complément de celles-ci, sur les missions qui lui ont été confiées par la loi ou transférées par les communes membres.

Qui fait quoi ?

COMMUNE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ	COLLECTIVITÉ EURO-PÉENNE D'ALSACE	RÉGION GRAND EST
C'est la collectivité de proximité. Elle gère notamment : • L'état civil. • Les écoles primaires. • Les espaces publics. • La vie associative. • La proximité avec les habitants. • Etc.	Elle exerce certaines compétences pour les 16 communes : • Développement économique notamment des 5 Zones d'Activités. • L'enfance et la jeunesse avec 12 structures périscolaires. • L'environnement, et la gestion des déchets. • L'urbanisme et l'instruction des sols. • Le tourisme avec l'Office de Tourisme du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr. • La culture avec le réseau des bibliothèques, le bilinguisme et le festival annuel « Livres en Scène ». • L'habitat et la mobilité. • La Piscine des 3 Châteaux. • Etc.	Elle intervient principalement sur : • L'action sociale. • Les collèges. • Les routes départementales. • Les solidarités. • Les personnes âgées et handicapées • Etc.	Elle intervient principalement sur : • Les lycées. • Les transports régionaux. • Développement économique • De la formation professionnelle. • Aménagement régional. • Etc.

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

La communauté de communes est dirigée par un conseil communautaire, composé de représentants des 16 communes.

Lors des élections municipales, les habitants élisent leurs conseillers municipaux. Soit directement par les électeurs dans les communes de plus de 1 000 habitants, soit parmi les élus

municipaux dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Le Conseil Communautaire du Pays de Ribeauvillé est composé de 42 conseillers qui élisent le Président et les 6 Vice-présidents qui composent l'exécutif de la communauté de communes.



QUI DÉCIDE ? •



Les commissions thématiques

Des lieux d'échange et de préparation

Les commissions thématiques réunissent des élus communautaires **autour de grands sujets qui concernent la vie du territoire.**

Elles permettent **d'étudier les dossiers, de partager les expériences** des communes, **de débattre** des projets et **de formuler des propositions** avant leur présentation aux instances décisionnelles de la communauté de communes.

Véritables espaces de réflexion et de co-construction, les commissions contribuent à faire émerger les projets du territoire et à associer les élus à leur élaboration. Elles jouent ainsi un rôle essentiel dans le fonctionnement démocratique de l'intercommunalité.

Les commissions de la communauté de communes du Pays de Ribeaupillé sont :

- Développement économique et Urbanisme.
- Enfance-Jeunesse.
- Communication et Culture.
- Patrimoine et Infrastructures.
- Environnement et Transitions du territoire.
- Tourisme, Habitat et Mobilités.

Le Bureau communautaire

Une instance de pilotage

Composé de l'exécutif (Président et des Vice-présidents), le Bureau communautaire assure le suivi des dossiers et prépare les décisions importantes de la communauté de communes.

Il se réunit chaque semaine pour **examiner les projets, coordonner les actions menées dans les différentes compétences et préparer les sujets** qui seront présentés au conseil communautaire.

Le Bureau constitue ainsi un lien essentiel entre le travail des commissions thématiques, les services de la collectivité et les décisions prises par les élus communautaires.

Il contribue à garantir la cohérence de l'action intercommunale à l'échelle des 16 communes.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les commissions thématiques ne prennent pas de décisions.

Elles préparent les dossiers et les propositions qui seront ensuite examinés puis votés par le conseil communautaire.



Comment sont prises les décisions ?

Une décision communautaire est rarement prise du jour au lendemain. Avant d'être votée, elle est étudiée, discutée et enrichie par plusieurs instances afin de garantir l'intérêt collectif des 16 communes.



Commission thématique
Les élus étudient les sujets relevant de leur domaine, échangent et formulent des propositions.



Bureau communautaire
Le Président et les Vice-présidents examinent les propositions, arbitrent certains points et préparent les dossiers.



Conseil communautaire
Les 42 conseillers communautaires débattent puis votent les délibérations.



Mise en œuvre
Les services et agents de la communauté de communes mettent en œuvre les décisions adoptées par les élus.

Vos élus

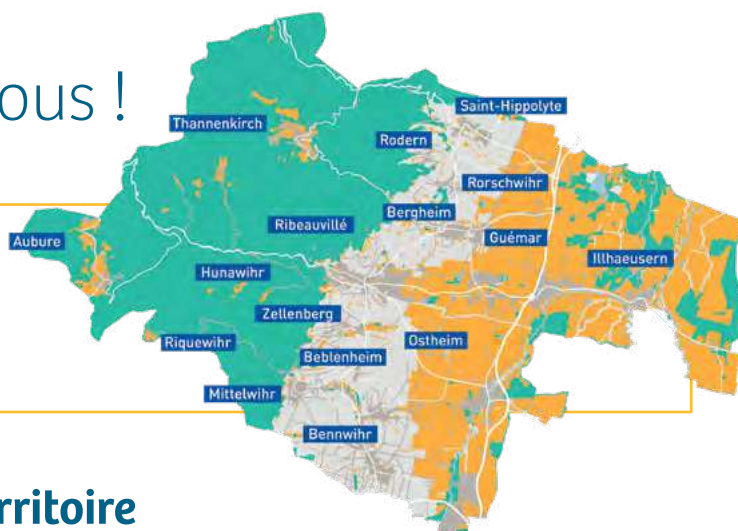
Une équipe proche de vous !

16

communes

42

élus
communautaires



L'assemblée qui décide pour le territoire

Le Pays de Ribeauvillé est administrée par un conseil communautaire composé de **42 élus** (31 titulaires et 11 suppléants), représentant **les 16 communes** du territoire.

Chaque commune dispose d'un nombre de sièges proportionnel à sa population, afin que chaque habitant soit représenté dans les décisions intercommunales.

Réunis plusieurs fois par an, les conseillers communautaires débattent et votent les grandes orientations de la collectivité.

Ensemble, ces élus portent une ambition commune : **Construire des projets à l'échelle du territoire tout en préservant l'identité et les intérêts de chacune des 16 communes.**

1 Président, 6 Vice-présidents et 24 titulaires



Guémar • Maire
Umberto STAMILE
Président



Ribeauvillé • Maire
Jean-Louis CHRIST
1^{er} Vice-Président



Mittelwihr • Maire
Alain KLEINDIENST
2^e Vice-Président



Bergheim • Maire
Élisabeth SCHNEIDER
3^e Vice-Président



St-Hippolyte • Maire
Philippe BLEGER
4^e Vice-Président



Rorschwihr • Maire
Huber PFISTER
5^e Vice-Président



Zellenberg • Maire
Christian KELLER
6^e Vice-Président



Aubure
Marie-Paule GAY
Maire



Beblenheim
Antoine KLEIM
Maire



Benwihr
Francis DONATH
Maire



Benwihr
Virginie DIETERLEN



Bergheim
Christian BOHN



Bergheim
Sidonie HALBOUT



Bergheim
Hervé MULL



Guémar
Valérie CROISARD



Hunawihr
Gabriel SIEGRIST
Maire



Illhaeusern
Jean-Claude HIRN
Maire



Ostheim
Nicolas KONRADT
Maire



Ostheim
Laurence ENGEL



Ostheim
Nicolas HAUSS



Ribeauvillé
Mauricette
STOQUERT



Ribeauvillé
Jean-Jacques SERVET



Ribeauvillé
Christine WEISSBART



Ribeauvillé
Loic ERMEL



Ribeauvillé
Françoise
GARRANGER



Ribeauvillé
Henri FUCHS



Ribeauvillé
Christine ERMEL



Ribeauvillé
Valérie COUTRET



Riquewihr
Denis BAUER



Rodern
Jean-Jacques SALBER
Maire



Thannenkirch
Angélique DIEUAIDE
Maire

Dans les communes disposant d'un seul représentant au conseil communautaire, un conseiller suppléant est également désigné afin de garantir la représentation de la commune lorsque le titulaire est empêché.

11 suppléants



Aubure
Julien REGNIER
Suppléant



Bebenheim
Serge BIRCKEL
Suppléant



Hunawihr
Jean ZORNINGER
Suppléant



Illhaeusern
Chantal RABOLIN-
MEINARD • Suppléante



Mittelwihr
Philippe SCHEIDECKER
Suppléant



Rodern
Nicole KIRMANN
Suppléant



Riquewihr
Karen BUTTIGHOFFER
Suppléante



Rorschwihr
Claude FUHRER
Suppléant



Saint-Hippolyte
Isabelle KOEBERLE
Suppléante



Thannenkirch
Fabrice HENER
Suppléant



Zellenberg
José FARINHA
Suppléant

Quelles sont les compétences de votre communauté de communes ?

La communauté de communes du Pays de Ribeauvillé agit au quotidien dans de nombreux domaines qui dépassent l'échelle d'une seule commune.

Son rôle : mutualiser les moyens, porter des projets d'intérêt intercommunal et proposer des services utiles à l'ensemble du territoire.

La loi confie aux communautés de communes un certain nombre de compétences obligatoires qu'elles doivent exercer pour le compte des communes membres.

Elles peuvent également choisir d'exercer des **compétences optionnelles et facultatives**, en fonction des besoins du territoire, des projets portés localement et des attentes des habitants.

Au Pays de Ribeauvillé, ces compétences permettent à l'intercommunalité d'agir dans des domaines très variés du quotidien !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBANISME

Soutenir l'**emploi et l'attractivité** du territoire en accompagnant les **entreprises**, les **commerces**, l'**artisanat** et les **porteurs de projets**, en assurant la gestion et le développement des **cinq zones d'activités intercommunales** et de ses voiries ainsi que de la pépinière d'entreprises **Cap'Réseau**.

Accompagner les communes dans l'**instruction des autorisations du droit des sols** (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...), afin de garantir **une application cohérente des règles d'urbanisme** sur le territoire.

Planifier l'**aménagement du territoire** à travers le **Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT)** et les actions d'intérêt communautaire afin d'assurer **un développement harmonieux** des 16 communes.

Également, l'entretien des itinéraires cyclables du territoire.



ENFANCE ET JEUNESSE

Accompagner **les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans**, en dehors du temps scolaire, à travers des actions **éducatives, sociales** et de proximité favorisant l'épanouissement, le vivre-ensemble et **la construction des citoyens de demain**, dans le cadre d'un service public humain et accessible à tous.

Participer à l'organisation de la vie scolaire du territoire à travers la **gestion du transport scolaire**, l'**accompagnement des regroupements pédagogiques** et le soutien aux dispositifs spécialisés en faveur des élèves.



PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES

Faire vivre la **Piscine des 3 Châteaux**, un équipement communautaire **sportif, éducatif et de loisirs** accessible toute l'année, favorisant **l'apprentissage de la natation**, le **bien-être** et les moments de partage pour tous les habitants du territoire.

Elle gère également un patrimoine immobilier composé notamment des **structures périscolaires**, dont elle assure l'entretien, la rénovation et la modernisation **afin d'améliorer leur performance énergétique**, leur impact environnemental et leur **adaptation aux usages de demain**.



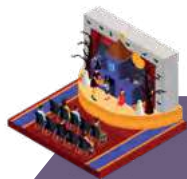
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION DU TERRITOIRE

Protéger et valoriser l'environnement du territoire à travers des actions concrètes en faveur des **paysages, de la biodiversité** et de la **transition énergétique**, tout en accompagnant la maîtrise des **consommations d'énergie**.

Organiser la **collecte et le traitement des déchets** ménagers afin de garantir un service public essentiel, **préserver le cadre de vie** et **favoriser le recyclage** ainsi que la **valorisation des déchets** sur l'ensemble du territoire.

Contrôler et accompagner les installations **d'assainissement non collectif** afin de préserver la **qualité de l'eau**, protéger l'environnement et **garantir la conformité des équipements** sur le territoire.

Préserver les **cours d'eau et les milieux aquatiques** du territoire tout en menant des actions de **prévention des inondations**, afin de protéger les habitants, les paysages et l'environnement.



CULTURE ET COMMUNICATION

Faire vivre la culture sur l'ensemble du territoire à travers le **réseau des bibliothèques, le festival Livres en Scène** et les actions autour de la **langue régionale**, afin de transmettre, partager et créer du lien entre les générations.

La communication et le marketing territorial ont pour mission de **promouvoir l'image**, les atouts et les projets du territoire. Ils visent à **renforcer l'attractivité du Pays de Ribeaupillé** en valorisant son **patrimoine, son cadre de vie, son dynamisme économique, ses services** à la population et ses événements.

Ils contribuent à **faire connaître les actions communautaires**, à informer les habitants, à **développer le sentiment d'appartenance** au territoire et à soutenir son développement.



TOURISME, HABITAT ET MOBILITÉS

Développer l'attractivité à travers l'action de l'**Office de Tourisme**, les **itinéraires cyclables**, les **circuits de randonnée et VTT**, ainsi que la gestion du **complexe casino-hôtel-balnéo de Ribeaupillé**, moteur touristique et économique du territoire.

La communauté de communes intervient également en **faveur du logement, du transport de proximité** et de l'amélioration du cadre de vie afin de répondre aux besoins des habitants et **d'accompagner l'évolution du territoire**.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La communauté de communes ne gère pas uniquement ses propres compétences. Elle accompagne également les communes en mettant à leur disposition des services, des outils et des expertises qu'elles n'auraient pas toujours les moyens de développer seules.

La com com s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de **mutualisation des services**. En mettant en commun certains moyens humains, techniques ou administratifs, les 16 communes **gagnent en efficacité, partagent les coûts** et peuvent **développer davantage de services au bénéfice des habitants**.

Toutes les compétences ne mobilisent pas les mêmes moyens !

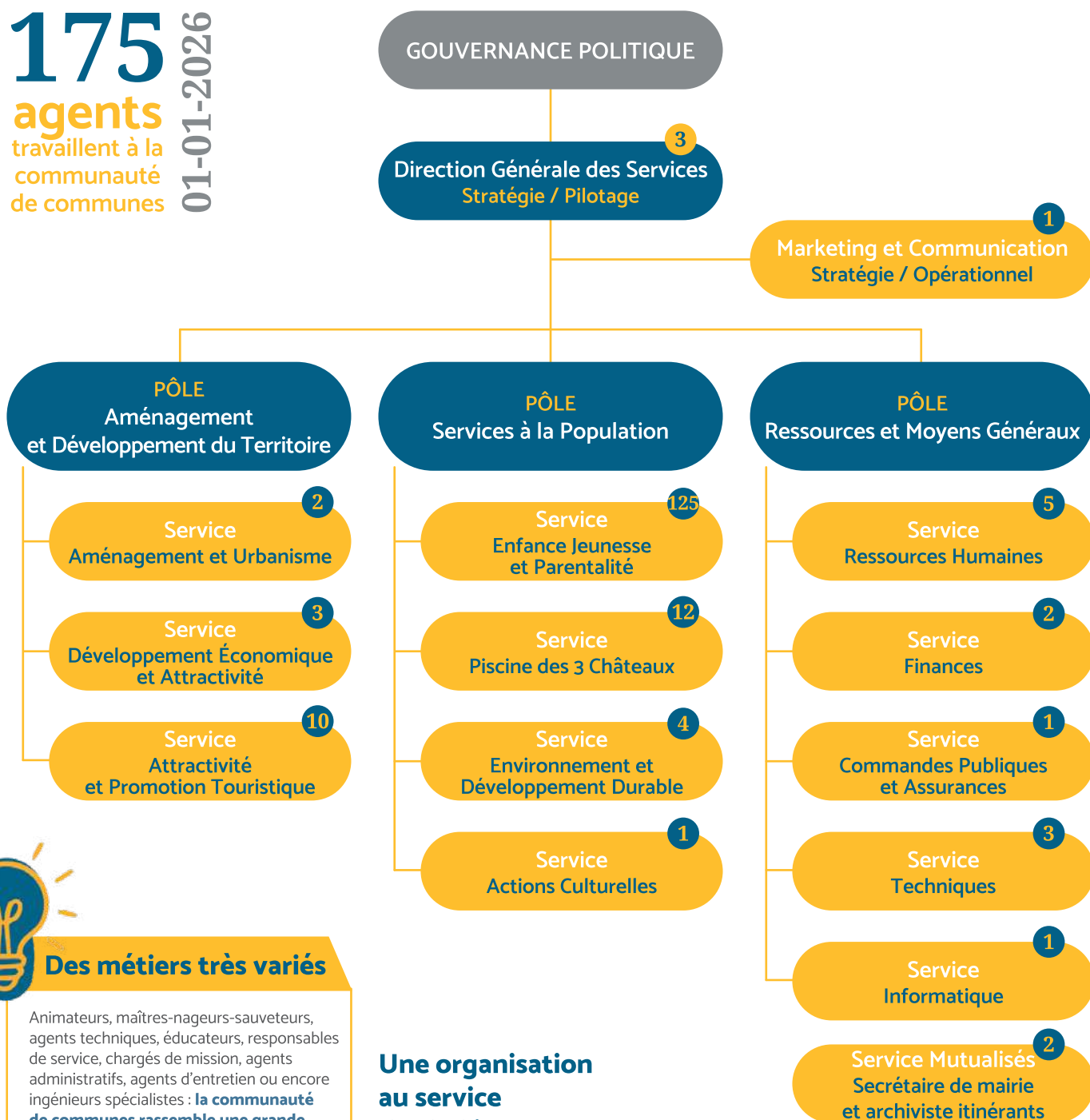


Au-delà des compétences présentées, la com com intervient dans les domaines du logement, de la voirie, du transport de proximité, du SIG, de la politique de la ville et de l'accueil des gens du voyage. Les priorités d'action et les moyens mobilisés sont définis par les élus communautaires en fonction des enjeux du territoire et du projet de mandat.

Les femmes et les hommes au service du territoire

Derrière chaque service proposé se trouvent des agents qui œuvrent chaque jour au service des habitants, des communes et du territoire. Qu'il s'agisse d'accueillir les enfants dans les structures périscolaires, d'assurer le fonctionnement de la Piscine des 3 Châteaux, d'accompagner les entreprises ou encore de gérer les services administratifs, les agents participent concrètement à la qualité du service public local.

175
agents
travaillent à la
communauté
de communes
01-01-2026



Des métiers très variés

Animateurs, maîtres-nageurs-sauveteurs, agents techniques, éducateurs, responsables de service, chargés de mission, agents administratifs, agents d'entretien ou encore ingénieurs spécialistes : **la communauté de communes rassemble une grande diversité de métiers au service d'un même objectif.**

Une organisation au service des habitants

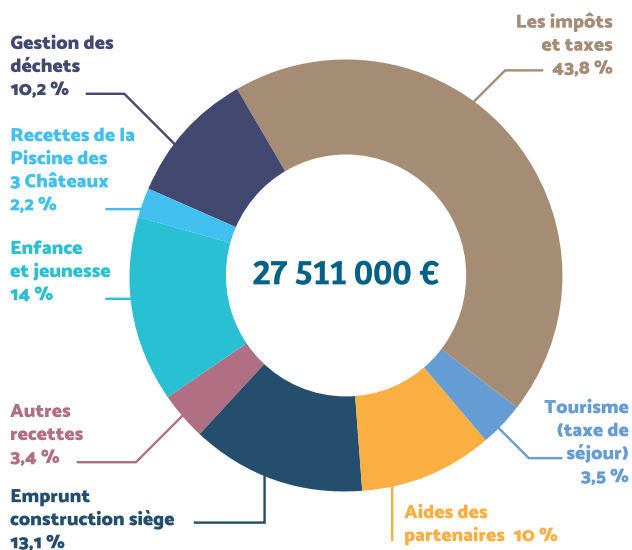
Les agents mettent en œuvre les **orientations définies par les élus communautaires**. Cette complémentarité entre élus et agents permet de **faire vivre les services publics** et de conduire les projets du territoire dans **l'intérêt général**.

Comment la communauté de communes finance les services du quotidien ?

Pour assurer ses missions et investir dans l'avenir, la com com dispose d'un budget voté chaque année par les élus. Ce budget permet de financer les services du quotidien tout en préparant les projets de demain.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

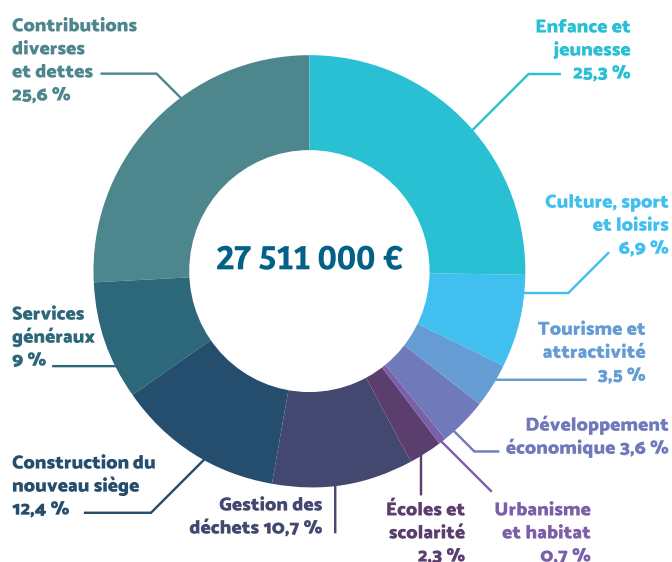
Recettes réelles prévisionnelles 2026



Les impôts et taxes	12 040 000 €
Impôts locaux, prélèvement sur les recettes du casino et fiscalité des entreprises.	
Enfance Jeunesse	3 840 000 €
Facturation des services périscolaires, multiaccueils et enfance-jeunesse.	
Gestion des déchets	2 800 000 €
Redevance déchets payée par les usagers, subventions...	
Recettes de la Piscine des 3 Châteaux	595 000 €
Tourisme (taxe de séjour)	950 000 €
Aides des partenaires	2 746 000 €
État, Région Grand Est, CAF, ADEME...	
Emprunt construction siège	3 600 000 €
Autres recettes	940 000 €
Produits financiers, remboursements, recettes exceptionnelles et autres ressources diverses de la communauté de communes.	

COMMENT EST UTILISÉ L'ARGENT ?

Dépenses réelles prévisionnelles 2026



Enfance et jeunesse	6 970 000 €
12 structures périscolaires, 3 multiaccueils, Relais Petite Enfance, personnel et équipements...	
Culture, sport et loisirs	1 900 000 €
Piscine des 3 Châteaux, festival Livres en Scène, spectacles scolaires, bilinguisme...	
Tourisme et attractivité	950 000 €
Reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme de Ribeauvillé et Riquevillier.	
Développement économique	980 000 €
Gestion des zones d'activités, pépinière Cap'Réseau.	
Urbanisme et habitat	201 000 €
Application des droits du sol et aménagement du territoire.	
Écoles et scolarité	635 000 €
Regroupements pédagogiques intercommunaux, natation scolaire et transport scolaire.	
Gestion des déchets	2 947 552 €
Collecte et traitement des déchets, déchetteries.	
Construction du nouveau siège	3 410 000 €
Services généraux	2 477 448 €
Ressources nécessaires au fonctionnement de la collectivité (accueil, RH, informatique, communication, juridique, finance...).	
Contributions diverses et dettes	7 040 000 €
Remboursement des emprunts, reversement fiscal et solidarité aux communes.	

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour 100 € dépensés pour les services enfance, les familles financent 41 €, la CAF 14 € et la communauté de communes 45 €.

La redevance déchets finance **uniquement la gestion des déchets**. Ce budget, encadré par la loi, ne peut financer d'autres services de la communauté de communes.



Jean-Louis CHRIST,
Vice-président en charge de la
Commission Développement Économique et Urbanisme

“Créer des emplois pour maintenir la population”

Pourquoi avoir relié le développement économique et l'urbanisme dans la même commission ?

Jean-Louis Christ : L'économie est aujourd'hui une compétence de la com com. Elle l'exerce notamment au travers de la gestion des zones d'activité et de la pépinière d'entreprises. Cette dernière sert de tremplin aux nouveaux entrepreneurs pour développer leur activité. L'économie est très liée à l'urbanisme, d'une part parce qu'elle consomme du foncier d'autre part parce qu'elle conditionne, par la richesse qu'elle crée, l'aménagement de l'ensemble du territoire.

Quelle est la toile de fond de vos interventions ?

J.-L. C. : La conjoncture économique est très dégradée, en raison de la guerre au Moyen-Orient, mais aussi de la situation globale du pays. Cela a un impact très négatif sur les entreprises. Depuis le temps que j'exerce cette compétence, c'est la première fois que j'observe un tel ralentissement de l'économie et que je rencontre des entrepreneurs aussi préoccupés. Notre travail sera de rassem-

bler tous les moyens pour venir en aide aux entreprises, qui contribuent largement aux ressources du territoire et à sa prospérité. Dans un contexte de dénatalité, la seule manière de maintenir la population, c'est de créer des emplois. Nous aurons par ailleurs à gérer le problème crucial de la rareté du foncier, notamment du fait de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Cela aura évidemment un impact sur le développement de l'activité économique mais aussi sur le logement.

Avez-vous déjà des projets concrets ?

J.-L. C. : Oui bien sûr. À Saint-Hippolyte un projet est en cours, sur 3 hectares, pour accueillir de nouvelles entreprises. Nous sommes également sur le point de viabiliser entre 6 et 12 hectares sur la zone du Muhlbach pour héberger des entreprises artisanales, ainsi que deux grandes entreprises, qui devraient créer quelques centaines d'emplois. Nous ferons bien sûr tout cela en collaboration avec les maires du territoire.

Alain KLEINDIENST,
Vice-président en charge de la
Commission Enfance et Jeunesse

“Investir dans l'enfance et la jeunesse pour préparer l'avenir”

Pouvez-vous décrire les compétences dont votre commission a la charge ?

Alain Kleindienst : C'est une des compétences les plus importantes dont la com com ait la charge. Sur le terrain, elle est exercée par 125 agents qualifiés, dont je tiens à souligner le professionnalisme et la disponibilité. Ils pratiquent 20 métiers différents : ce sont les maîtresses de maison, les animateurs, les assistantes maternelles... Ils travaillent dans 16 structures (12 périscolaires, 3 crèches et 1 Relais Petite-Enfance). Nous accueillons entre 800 et 1 000 enfants par jour. C'est le premier budget de la communauté de communes.

Quel est l'enjeu de cette thématique pour le territoire ?

A. K. : Il est essentiel. Investir dans l'enfance et dans la jeunesse, c'est la première politique du développement territorial. C'est une manière de refuser le déclin et de préparer l'avenir. Accueillir, éduquer, écouter, accompagner les enfants et les jeunes et leur donner



les moyens de s'épanouir dans le Pays de Ribeauvillé : quelle plus belle mission ? Nous devons aussi anticiper le choc annoncé de la dénatalité. Ce sera sans doute l'occasion de travailler davantage sur la qualité de l'accueil des enfants que sur la quantité.

Avez-vous déjà des projets concrets ?

A. K. : Nous allons nous efforcer de réunir autant que possible les écoles et les périscolaires en un même lieu, afin d'éviter que les enfants aient à se déplacer d'un endroit à l'autre. Nous aurons aussi à former de nouvelles assistantes maternelles pour remplacer celles qui partent. Je pense aussi aux jeunes de 11 à 17 ans : nous réfléchirons à leur dédier un lieu de rencontre et d'information, qui pourrait trouver sa place dans le nouveau siège de la communauté de communes. Il est important de leur donner les moyens d'agir et de lutter contre l'isolement rural. Avec deux priorités : travailler sur leur mobilité et la prévention des addictions. Nous pourrions notamment imaginer la mise en place d'un conseil intercommunal des jeunes.

Élisabeth SCHNEIDER,
Vice-présidente en charge de la
Commission Culture et Communication

“ La culture pour rassembler ”

Pouvez-vous préciser votre domaine d'action ?

Élisabeth Schneider : Nous agissons notamment dans deux domaines très particuliers : les bibliothèques et la culture régionale. Nous animons le réseau des sept bibliothèques du territoire et organisons chaque année, en septembre, le festival itinérant Livres en Scène. Nous mettons aussi très en avant la culture locale et le bilinguisme : en 2025, nous avons par exemple organisé une soirée théâtrale sur les « malgré-nous ». Par ailleurs, nous organisons, à chaque mois de juin, un grand spectacle scolaire rassemblant toutes les écoles à la Salle le Parc, à Ribeauvillé.

Comment la culture et la communication servent-elles le projet global de la collectivité ?

É. S. : La culture permet de rassembler les citoyens autour d'une même appartenance. Elle est aussi un moyen de s'ouvrir au monde et c'est particulièrement vrai pour les enfants. Au sujet de la communication, notre objectif est de mieux faire connaître le rôle de la communauté de communes ; c'est une obligation, particulièrement



à un moment où l'action des institutions et des élus est si facilement déniée.

Quels sont vos projets pour la prochaine mandature ?

É. S. : Dans les limites d'un budget culture très contraint, nous nous efforcerons de faire vivre ce que nous avons déjà initié en étant tout à fait ouvert à des évolutions. Par exemple, nous pourrions imaginer que Livres en Scène puisse aussi se tenir dans des communes ne disposant pas de bibliothèque. Nous pourrions aussi réfléchir à ce que la com com prenne la compétence de la lecture publique. En matière de communication, nous aurons à mettre en œuvre le nouveau logo adopté lors de la dernière mandature, nous ferons aussi évoluer nos outils de communication : je pense bien sûr au magazine « À nous 16 », mais également à notre site internet et à notre présence sur les réseaux sociaux. Je voudrais terminer sur le bilinguisme : nous entendons bien poursuivre nos efforts, notamment en direction des enfants dans le cadre de notre compétence périscolaire.



Philippe BLEGER,
Vice-président en charge de la
Commission Patrimoine et Infrastructure

“ Adapter nos équipements aux grands enjeux énergétiques ”

Commission patrimoine et infrastructure : de quoi s'agit-il ?

Philippe Bleger : Il s'agit de la gestion, de l'entretien ou de la construction de tous les bâtiments de la communauté de communes. C'est-à-dire la construction de notre nouveau siège, la rénovation de la Piscine des Trois Châteaux et l'entretien de tous les équipements liés au périscolaire.

Quels sont les principaux enjeux sur ces trois sujets ?

P. B. : Il y a deux enjeux principaux. Le premier enjeu, c'est la question énergétique : économiser l'énergie et réfléchir à de nouvelles sources d'énergie. C'est un élément crucial tant du point de vue écologique qu'économique. C'est aussi pour nous une façon de réduire le coût de nos charges courantes. C'est fondamental dans le cas de la piscine. Le deuxième enjeu, concernant particulièrement cette dernière, c'est la question de son attractivité : pour les années à venir, nous devons notamment nous poser la question de l'offre à proposer à la population de notre territoire. L'objectif est de continuer de proposer des activités d'apprentissage de la natation aux enfants des écoles tout en améliorant les offres pour le grand public.

Pouvez-vous présenter les projets déjà en cours ?

P. B. : Je commencerai par la construction du nouveau siège de la com com. Alors que les travaux de gros œuvre avaient commencé en novembre dernier, l'entreprise a été placée en cessation de paiement en mars. Après un nouvel appel d'offres, nous avons pu réattribuer le marché de gros œuvre à une nouvelle entreprise dès la fin mai et les travaux viennent de reprendre. La durée du chantier et son coût ont été très peu impactés et la livraison finale reste prévue pour l'été 2027.

Et la piscine ?

P. B. : La Piscine des Trois Châteaux date de 1990. Il y a plusieurs sujets : d'abord la vétusté de certains équipements et aussi l'adaptation de l'infrastructure aux nouveaux besoins de la clientèle. La première phase est déjà réalisée : c'est le remplacement des centrales de traitement d'air pour le chauffage et la ventilation de la piscine. Nous travaillons actuellement sur la deuxième phase c'est-à-dire la refectio des chaudières, la rénovation et l'isolation des grandes verrières. Et en même temps, nous devons réfléchir à son dimensionnement et à son aménagement, en tenant compte des attentes des usagers.

Hubert PFISTER,
Vice-président en charge de la
Commission Environnement et Transition du territoire

“ La dynamique d'un territoire en transition ”

Quel est le domaine d'action de votre commission ?

Hubert Pfister : Il s'agit de l'environnement et de la transition du territoire. En ce qui concerne l'environnement, il est notamment question de la gestion des déchets, de la collecte aux déchetteries. La transition du territoire concerne l'adaptation de l'ensemble du territoire aux grands enjeux environnementaux.

Justement quels sont les grands enjeux pour la collectivité en matière d'environnement ?

H. P. : Notre ambition est d'agir en faveur de la transition écologique et énergétique. Même si le projet est encore en construction, il s'agit d'économiser l'énergie, de développer les énergies renouvelables, notamment en favorisant l'achat groupé de panneaux photovoltaïques, de préserver la ressource en eau, de mieux valoriser les déchets. À ce propos, un de nos objectifs sera de transformer encore plus nos déchetteries en centres de valorisation des déchets,



notamment en développant les points d'apport seconde main. La protection de la biodiversité et de la forêt sera également une de nos priorités. Pour résumer, nous entrons pleinement dans une dynamique de territoire en transition.

Quels projets concrets pouvez-vous déjà annoncer ?

H. P. : En ce qui concerne les déchetteries, tous les marchés doivent être renouvelés pour choisir les nouveaux prestataires, à l'issue de quoi il s'agira de remettre à jour la grille tarifaire. Plus globalement, j'espère pouvoir faire adopter par le conseil communautaire la démarche territoire engagé pour la transition écologique, afin de préparer un plan d'actions concrètes. Nous mettrons en place une trame verte et bleue en coopération avec la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg : il s'agit de protéger la biodiversité, de mettre en place des îlots de fraîcheur, de désartificialiser les sols en appui des communes.



Christian KELLER,
Vice-président en charge de la
Commission Tourisme, Habitat et Mobilités

“ Maintenir l'équilibre entre tourisme et qualité de vie ”

Pouvez-vous préciser votre domaine d'action ?

Christian Keller : Je suis le Président de l'Office de Tourisme et au sein de la communauté de communes, je suis en charge du tourisme, de l'habitat et des mobilités. Ces trois compétences répondent à une même ambition : permettre à notre territoire de rester attractif tout en offrant à ses habitants un cadre de vie de qualité. Il n'est pas anodin que la com com ait choisi de rassembler ces trois domaines tant ils sont liés l'un à l'autre.

Quels sont les grands enjeux de cette mandature ?

C. K. : Le tourisme est un moteur essentiel de notre territoire. La renommée de nos paysages, de notre patrimoine, de nos villages, de notre gastronomie et de nos vins dépasse largement nos frontières. Cette attractivité constitue une véritable richesse économique et représente 27 % des emplois locaux. Notre responsabilité est toutefois de veiller à ce que cette dynamique profite au territoire sans altérer la qualité de vie de celles et ceux qui y vivent toute l'année. C'est un équilibre précieux que nous devons préserver. Parmi les sujets majeurs figurent le logement et la mobilité. La pression exercée sur le marché immobilier par le développement des hébergements touristiques complique l'accès au logement pour de nombreux habitants, en particulier les jeunes actifs et les travailleurs saisonniers. Dans le

même temps, nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer les déplacements et fluidifier les axes routiers lors des pics d'affluence.

Quels projets souhaitez-vous mettre en œuvre pour maintenir cet équilibre ?

C. K. : Nous poursuivrons d'abord notre engagement en faveur d'un tourisme durable et responsable. Avec l'Office de Tourisme, nous développons des actions visant à améliorer la qualité de l'accueil et à rendre notre destination accessible au plus grand nombre, notamment grâce à la valorisation de circuits adaptés aux personnes en situation de handicap. Sur le volet habitat, une réflexion est engagée afin de mieux encadrer les meublés touristiques et les changements d'usage des logements. L'objectif est de préserver l'activité économique tout en garantissant une offre suffisante de logements permanents pour les habitants. Nous nous appuierons sur le dispositif Bimby-Bunti afin de favoriser la création d'une centaine de logements supplémentaires d'ici 2030. Cette démarche permet à la fois de construire sur des parcelles déjà urbanisées et de valoriser le bâti existant par la rénovation ou la division de logements. Enfin, nous continuerons à développer des solutions de mobilité adaptées aux besoins du territoire : maintien des parkings relais et des navettes de Noël, ainsi que maintien de la prise en charge des trajets via BlaBlaCar Daily pour encourager le covoiturage.

Une feuille de route pour construire l'avenir du Pays de Ribeauvillé

Le projet de territoire définit les grandes orientations et les priorités de la communauté de communes pour les années à venir. Élaboré avec les élus, les communes, il permet d'anticiper les évolutions du territoire et de répondre aux besoins des habitants.

Véritable feuille de route, il fixe une vision commune et guide les décisions, les investissements et les projets portés par la communauté de communes.

Pourquoi un projet de territoire ?

- Donner une direction partagée aux 16 communes.
- Préparer les projets et investissements de demain.
- Répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.
- Renforcer l'attractivité et la qualité de vie du territoire.
- Adapter les services aux besoins des habitants.

Concrètement, à quoi sert-il ?

Le projet de territoire permet de définir les grandes priorités d'action de la communauté de communes dans des domaines tels que :

- Le développement économique ;
- L'enfance et la jeunesse ;
- L'environnement et la transition écologique ;
- Les mobilités ;
- Le tourisme ;
- La culture et la communication ;
- Les équipements et services à la population.

Les actions mises en œuvre par la communauté de communes s'inscrivent ensuite dans cette vision partagée.

LES 4 ÉTAPES D'ÉLABORATION :

- Diagnostic territorial
- Concertation entretiens et ateliers
- Élaboration du plan d'actions
- Adoption du projet de Territoire



**Diffusion auprès
des habitants
prévue en 2027**



Des métiers très variés

Le projet de territoire n'est pas un document figé. Il évolue pour tenir compte des besoins des habitants, des attentes des communes et des nouveaux enjeux auxquels le Pays de Ribeauvillé est confronté.

Symbole d'un engagement politique fort, le projet vise à rendre possible l'avenir tout en renforçant la solidarité communale et en favorisant les liens sociaux.



**PILERS
STRATÉGIQUES**



ENJEUX



**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**



ACTIONS

Chronologie

Cette chronologie met en évidence la montée en puissance progressive de l'intercommunalité, entre structuration institutionnelle, projets économiques et gestion des services publics.



Interview

Pour lire l'interview de **Pierre Adolph, ancien président de la com com**, scannez le QR code ci-contre.



6 juin 1967
Création du Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) de Ribeauvillé et environs. La structure prend en charge des équipements majeurs comme le collège, la Piscine des Trois Châteaux (inaugurée en 1990), ainsi que le ramassage des ordures ménagères.

1^{er} septembre 1999
Lancement de l'expérimentation de la pesée embarquée des déchets à Ostheim et Zellenberg, première étape d'une réforme majeure de la gestion des déchets. Généralisation à l'ensemble des communes le 1^{er} janvier 2002.

13 juin 2004
Inauguration et ouverture des déchetteries de Ribeauvillé et Riquewihr, étape majeure dans la structuration de la politique de gestion des déchets.

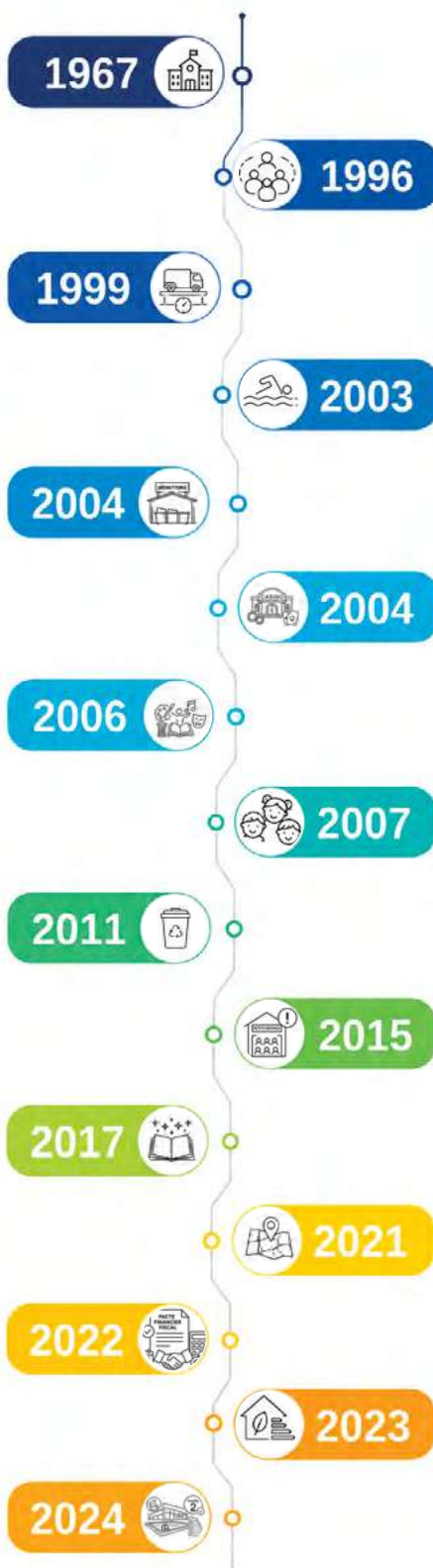
31 janvier 2006
Signature d'une convention-cadre de partenariat avec la DRAC Alsace pour le développement de l'éducation artistique et culturelle, et la découverte diversifiée du spectacle vivant et de la création contemporaine.

29 septembre 2011
Lancement d'un programme de prévention des déchets visant une réduction de 7 % en cinq ans, en application des objectifs nationaux du Grenelle de l'environnement.

24 mai - 1^{er} juillet 2017
Première édition du festival « Livres en scène », un événement culturel itinérant visant à promouvoir la lecture et les bibliothèques à l'échelle du territoire.

1^{er} décembre 2022
Adoption du Pacte Financier Fiscal (mandat 2020-2026), qui donne les moyens d'agir et assure le financement des projets structurants à l'échelle intercommunale.

5 décembre 2024
Approbation de la phase 2 de la rénovation énergétique de la Piscine des Trois Châteaux.



1^{er} juin 1996

Le SIVOM devient officiellement la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé. Cette transformation marque le passage à une intercommunalité renforcée, « au service du bien-être de tous les habitants ».

13 août 2003

À la veille de sa réouverture, la piscine intercommunale rénovée est présentée comme « un établissement de pointe, alliant loisirs, sport et santé », symbole du renouveau des équipements communautaires.

21 août 2004

Signature du décret autorisant l'ouverture du casino de Ribeauvillé, après plusieurs mois de blocage juridique, par Dominique de Villepin, alors ministre de l'Intérieur. Le Casino est inauguré le 17 mars 2005.

17 mai 2007

Décision officielle de la communauté de communes de reprendre en régie directe la compétence enfance-jeunesse, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2008.

1^{er} octobre 2015

Lors du conseil communautaire, les élus constatent la saturation des structures petite enfance, révélant le succès des politiques engagées et la nécessité d'adapter l'offre aux besoins.

30 septembre 2021

Adoption du projet de territoire 2020-2026, document stratégique fixant les grandes priorités de la communauté de communes pour les années à venir.

29 juin 2023

Le conseil communautaire approuve :
- l'ajustement du projet de construction d'un nouveau siège intercommunal, confirmant son importance stratégique et son adaptation au contexte économique ;
- la phase 1 de la rénovation énergétique de la Piscine des Trois Châteaux, visant à moderniser l'équipement et à réduire les consommations d'énergie.

Suivez l'actualité de votre communauté !

